

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 novembre 2014 à 20h30. Le Maire et tous les conseillers étaient présents excepté Mme Jeanne-Marie Pothier, M. Jacques Barraud et Mme Stéphanie Granet excusés. Mme Stéphanie Granet ayant donné pouvoir à M. Patrice Douix.

Bilan Festival des Apéros musique

Les responsables de l'association ont présenté le bilan 2014 avec une hausse constante des visiteurs durant les trois jours. Le bilan financier de l'association présente un total de dépenses de 92 689 et de recettes de 94 316 soit un excédent de 1 627 €.

Tarifs 2015 et décisions modificatives

Pour l'assainissement, le tarif du branchement reste fixé à 270 € tandis que la part fixe forfaitaire est fixée à 29 € et la part variable à 0,42 € le m3.

Les tarifs de location des salles municipales et du gîte d'étape sont inchangés, de même que les tarifs des concessions cimetièrè.

Le conseil prend note de la révision des loyers établie selon l'évolution des indices INSEE : pour les logements + 0,57 %, pour les garages - 0,98%

Pour le camping, la suppression des locations à la journée en juillet août des chalets et mobil homes, le tarif des emplacements des mobil homes à l'année est fixé à 660 €.

Les dates d'ouverture et de fermeture du camping sont fixées au samedi 4 avril et dimanche 27 septembre 2015.

A la demande de la Trésorerie, le conseil décide d'effacer une dette de 184,60 € pour l'assainissement. Les ajustements budgétaires seront réalisés en conséquence. Il en est de même pour le camping.

Travaux divers bâtiments

Pour permettre la mise à disposition d'un bâtiment à Plagne, Il a été décidé de demander des devis pour installation électricité et eau du bâtiment n° 8. La pose d'une porte sera exécutée par les employés municipaux.

Suite à la demande du Collège des Fontilles, une subvention de 1284 € sera versée pour financer l'achat d'un batteur mélangeur.

La porte du local mis à disposition de l'amicale des Sapeurs-Pompiers sera changée, le devis s'élève à 2 645.48 € HT.

Il y a lieu de prévoir la remise en état du clarificateur de la station d'épuration qui est d'origine. Le devis (fournitures et pose) de l'entreprise TERLY s'élève à 17 800 € HT. Le conseil donne son accord.

Convention « ACTES »

Dans le cadre de la DETR 2014, une subvention de 70 % avait été obtenue pour le projet de dématérialisation des procédures. Le conseil municipal autorise le Maire à signer les conventions de mise en œuvre.

Droit préemption

Les biens cadastrés F 1573 et 1574 sont laissés libres à la vente.

DETR 2015

Le conseil accepte le principe de constituer un dossier de candidature à la dotation D.E.T.R 2015 pour laquelle les dossiers doivent être déposés avant le 15 janvier 2015 au plus tard. La demande de la commune portera sur l'étude thermique de certains bâtiments communaux (gymnase, ancienne gendarmerie et Plagne).

Questions diverses

Il a été demandé au CAUE de préparer la consultation pour désigner le cabinet d'architecte en charge des travaux d'aménagement du bourg dans le cadre du 4^{ème} programme des cités de caractère.

La subvention de le DRAC de 50 % pour la restauration de l'orgue a été obtenue sur une dépense subventionnable de 1 750 € HT. Reste à attendre la subvention de 40 % demandée au Conseil Général.

Un don de 20 € a été encaissé par le CCAS.

Des jeux d'enfants ont été commandés pour être installés au camping.

Une réunion de la commission « qualité » de l'association des plus beaux villages de France aura lieu à Blesle les 19 et 20 juin 2015.

Présentation par Philippe Gilibert d'un projet de livret d'accueil.

Le maire contactera le conseil général au sujet de la rénovation de l'appartement de fonction du Collège.

La commission « Développement Economique et Agriculture » s'est réunie et a recensé une cinquantaine d'acteurs économiques sur différents corps de métiers soit une centaine d'emplois directs.

La banque alimentaire est opérationnelle (voir mot du maire dans tambour de novembre 2014).

Le Noël du personnel communal est fixé au vendredi 19 décembre à 18 h 30.